



*CUISINES PRIVILEGE*

## Cuisines Privilège vous conseille pour prendre vos dimensions.

Le relevé précis des dimensions de la pièce est essentiel pour la réussite de l'agencement de votre cuisine.

Il faut donc bien mesurer et positionner sur votre plan :

- les murs, cloisons et gaines techniques,
- la hauteur sous plafond,
- les ouvertures (portes, porte-fenêtre et fenêtres) avec leurs encadrements, mesurer les profondeurs, hauteurs des poignées couvre joints de portes et portes fenêtres,
- L'axe des tuyaux de plomberie (alimentations et évacuations), bien vérifier si ces tuyaux viennent du sol ou s'ils courent le long du mur (cela nécessite souvent dans ce cas un plan de travail en 65 cm de profond,
- Les coffres de volets roulant (hauteur sous coffre, profondeur et largeur),
- la hauteur sous fenêtre (allège) pour ouverture fenêtre et robinet.
- les appareils de chauffage (chaudières, ballons d'eau chaude et radiateurs, emplacement, largeur, hauteur et profondeur),
- les grilles de ventilation basse et haute, conduits de fumée.
- vide-ordures et trappes de visite
- les socles et jambages en béton.
- les interrupteurs et prises de courant
- les bouches de VMC
- vérifier l'équerrage de vos murs (tracer un trait à 80 cm d'un coté et 60 de l'autre, la diagonale doit être de 100 cm si les deux murs sont d'équerres).

